



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

PROJET DE CONSTRUCTION D'USINES DE FABRICATION DE
SERVIETTES HYGIENIQUES ET DE COUCHES CULOTTES
REUTILISABLES POUR LES JEUNES FILLES A L'ECOLE ET DANS LES
MILIEUX DE FORMATION, LES FEMMES VICTIMES DE FISTULE
OBSTETRICALE ET LES FEMMES DU TROISIEME AGE CONFRONTEES
A DES PROBLEMES DE RETENTION URINAIRE DANS L'ESPACE
CEDEAO

Phase pilote : Côte d'Ivoire, Sénégal, Sierra Léone

Projet de note conceptuelle



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Table des matières

INTRODUCTION	3
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET	4
OBJECTIF GENERAL DU PROJET	5
OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET	6
RESULTATS ATTENDUS DU PROJET	6
AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION DU PROJET	6
MECANISME DE GESTION DU PROJET	7
ACTIVITES PHARE DU PROJET ET CHRONOGRAMME	8



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

INTRODUCTION

Le Département du Développement Humain et des Affaires Sociales de la Commission de la CEDEAO (DDHAS), à travers le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) a pris l'initiative, en 2010, de mener un programme d'envergure de soutien médical et financier aux filles et aux femmes victimes de fistule obstétricale dans les Etats membres de la CEDEAO.

Cette initiative a été consolidée au fil des années par la prise en charge médicale et la réinsertion socio-économique des femmes victimes de fistules obstétricale. C'est ainsi que le CCDG a jugé nécessaire d'élaborer en 2015, un « *Plan d'actions régional de la CEDEAO de lutte contre les fistules obstétricales en Afrique de l'Ouest* » afin de s'attaquer aux causes profondes de la fistule telles que l'accès difficile des femmes et des filles aux soins de santé de qualité et de mener des activités de plaidoyer pour la création de mécanismes opérationnels de prise en charge de la fistule et la mise en place d'une législation et des politiques appropriées pour résoudre définitivement le problème de la fistule obstétricale en Afrique de l'Ouest.

Toujours dans un souci d'aller plus loin dans la lutte contre la fistule obstétricale, le CCDG a entamé depuis 2020 la réhabilitation de Centres de référence appelés unités spécialisées afin de permettre aux victimes de se soigner dans leurs pays, de disposer d'un environnement familial favorable à la guérison et de réduire les coûts de transfert des malades à l'étranger. Ces unités vont permettre ainsi de relever les plateaux médicaux de certains pays et le soutien aux malades grâce à l'appui en matériel médical adéquat, le renforcement des capacités du corps médical et la mise à disposition de KIT d'hygiène et de protection pour les femmes fistuleuses.

Concomitamment à ces programmes nationaux phare qui sont menés annuellement dans les Etats membres de la CEDEAO, le CCDG a retenu, pour l'année 2024 de construire trois usines de fabrication de serviettes hygiéniques et couches culottes pour élargir les bases de la prise en charge des victimes de la fistule obstétricale, accompagner la prise en charge de l'hygiène menstruelle des adolescentes dans les écoles et lieux de formation pour leur maintien dans le système éducatif et pour prendre en charge aussi les besoins des personnes du troisième âge confrontées à des problèmes de rétention urinaire.

Cette note conceptuelle présente ainsi le contexte et la justification du projet pilote, ses objectifs et résultats attendus, les axes stratégiques d'intervention, le mécanisme de gestion du projet, les activités phare ainsi que le chronogramme de mise en œuvre.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

La population régionale de la CEDEAO est estimée à 401,9 millions d'habitants en 2020 avec une forte proportion des jeunes (plus de 60%). Ce qui fait de l'Afrique de l'Ouest la région la plus jeune au monde. Le ratio de dépendance démographique est estimé à 85% en 2020 et tient en grande partie à la proportion importante d'enfants (de 0 à 14 ans) dans la population totale. Si des améliorations ont été faites pour une prise en charge du bien-être des populations de l'espace CEDEAO, il n'en demeure pas moins que des défis persistent en termes d'amélioration et d'anticipation sur les offres de services éducatifs, médicaux et sociaux tels que la disponibilité des infrastructures de qualité et de personnel formé de même qu'un système de gouvernance adapté pour couvrir les importants besoins de la communauté régionale en termes de lutte contre la fistule obstétricale, de lutte contre le décrochage scolaire des adolescentes et de besoin de protection et de prise en charge des besoins hygiéniques spécifiques des personnes du troisième âge. D'où l'importance et l'urgence de prendre en charge les besoins de ces catégories afin de ne pas compromettre leur bien-être et pour améliorer leur contribution au développement et à la productivité régionale.

Selon le rapport de la CEDEAO sur le Développement Humain intitulé « *Atteindre la parité, cheminement vers la réduction de l'écart entre les sexes (2022)* », combler l'écart de parité entre les sexes est devenu un impératif économique pour la région, car cela pourrait correspondre à 105,7 milliards de dollar US du Produit Intérieur Brut (PIB) de la CEDEAO d'ici 2030 soit 232,5 USD par personne. En effet, Pour la CEDEAO, la parité entre les sexes dans les cinq indicateurs que sont la scolarisation primaire, la scolarisation secondaire, l'enseignement supérieur, le taux d'alphabétisation et la participation au marché du travail permettrait de saisir les possibilités économiques considérables inexploitées de la région.

Sur le plan de l'Education, des progrès indéniables ont été accomplis par les Etats membres de la CEDEAO en matière d'égalité de genre dans l'éducation, mais des efforts continus sont nécessaires pour atteindre la parité dans les possibilités d'éducation. L'écart entre les sexes dans l'accès à l'éducation s'est considérablement réduit dans l'ensemble de la région, tant au niveau primaire que secondaire, mais les disparités persistent toutefois et sont plus prononcées au niveau du secondaire. En 2021, seulement un tiers des Etats membres de la CEDEAO notamment la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Cabo-Verde et la Gambie, avait des taux bruts de scolarisation au niveau secondaire supérieurs à 50 % avec une probabilité plus élevée pour les filles d'accéder à l'enseignement secondaire comparativement aux garçons. Les différences dans le TBS étaient de 18,8 points de pourcentage en Gambie ; 7,33 points de pourcentage au Cabo-Verde ; 0,33 point de pourcentage au Ghana ; 8,55 points de pourcentage au Sénégal et 4,3 points de pourcentage au Burkina.

S'agissant de la Santé de la reproduction des femmes et des filles, la CEDEAO a fait de la lutte contre la fistule obstétricale un domaine d'intervention prioritaire. La fistule est



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

en effet très courante dans les communautés pauvres en Afrique sub-saharienne où l'accès et l'utilisation des soins obstétriques sont limités. On estime que deux millions de femmes atteintes de fistule ne sont pas traitées dans les pays en développement, et au moins 50.000 à 100.000 nouveaux cas surviennent chaque année. La persistance de la fistule est un signal fort que les systèmes de santé ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes.

Les Femmes victimes de fistule, en raison de leur incapacité à contrôler l'écoulement des urines ou des selles, sont souvent abandonnée ou délaissée par leur mari, la famille et la communauté. En l'absence d'accompagnement, leurs perspectives de vie professionnelle et familiale sont fortement diminuées et souvent, elles ne comptent que sur la charité pour vivre. Si la fistule n'est pas traitée, elle peut conduire à des problèmes médicaux chroniques comme les ulcérations, les maladies rénales et les lésions nerveuses dans les jambes.

C'est pourquoi, l'un des principaux défis de la lutte pour l'équité et l'égalité de genre en Afrique de l'Ouest demeure pour la CEDEAO l'accès difficile des femmes et des filles aux soins de santé de qualité et le faible accès aux services et mesures adéquates pour garantir et protéger leur santé reproductive. En effet, la capacité des femmes à se protéger, à atteindre un état de santé optimal et à être autonome est limitée du fait des inégalités structurelles et conjoncturelles interreliées, basées sur le sexe et les conditions socioéconomiques.

C'est pour toutes ces raisons que la CEDEAO a fait de l'éducation et de la santé de la femme et de la jeune fille une des priorités de sa vision 2050 et de sa Stratégie Régionale de Développement de son Capital Humain à l'horizon 2030.

Le Financement de ce projet de construction d'usines de serviettes hygiéniques est une illustration de la volonté du nouveau Management de la CEDEAO de matérialiser les engagements contenus dans ces documents phare et de pérenniser les acquis en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes et des filles de l'espace régional.

OBJECTIF GENERAL DU PROJET

Le programme de construction d'usines de fabrication et de commercialisation de serviettes hygiéniques et de couches culottes vise à lutter contre l'abandon scolaire des adolescentes et à apporter des réponses adaptées aux besoins intimes des Femmes victimes de fistules obstétricales et des femmes du troisième âge confrontées à des problèmes de rétention urinaire.

Le projet ambitionne, à terme, d'améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes filles et leur maintien dans le système éducatif ; d'appuyer la santé reproductive et les conditions socioéconomiques des femmes victimes de fistule obstétricale ainsi que le bien-être des femmes du troisième âge.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET

- Appuyer l'hygiène intime des jeunes filles dans les écoles et milieux de formation, des femmes et filles victimes de fistules obstétricales et des personnes du troisième âge exposées aux problèmes de rétention urinaire ;
- Améliorer les revenus des femmes victimes de fistules obstétricales ;
- Appuyer la réinsertion socio-économique des femmes victimes de fistules obstétricales ;
- Appuyer les ressources destinées aux programmes de bourses d'excellence de la CEDEAO ;
- Appuyer les équipements scolaires dans l'espace CEDEAO.

RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- L'hygiène intime des jeunes filles dans les écoles et milieux de formation, des femmes et filles victimes de fistules obstétricales et des personnes du troisième âge exposées aux problèmes de rétention urinaire est améliorée ;
- Les revenus des femmes victimes de fistules obstétricales sont améliorés ;
- La réinsertion socio-économique des femmes victimes de fistules obstétricales est appuyée ;
- Les ressources destinées aux programmes de bourses d'excellence de la CEDEAO sont renforcées ;
- Les équipements scolaires dans l'espace CEDEAO sont renforcés.

AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION DU PROJET

Ces trois axes stratégiques vont orienter les interventions.

AXE 1 : Appuyer l'hygiène menstruelle des adolescentes pour lutter contre l'abandon scolaire et garantir leur maintien dans le système éducatif en Afrique de l'Ouest

Les normes de genre inéquitables et l'absence ou l'insuffisance d'appui en kit d'hygiène pour les filles issues de familles démunie influent négativement sur le maintien et l'achèvement de leurs études. En effet le manque d'accès aux produits sanitaires conduit souvent à l'absentéisme scolaire des élèves pendant les menstrues. Il peut être source de perte d'estime de soi et de démotivation dans les études ; ce qui impacte négativement le résultat scolaire et constitue ainsi un facteur de décrochage scolaire.

Fournir des serviettes hygiéniques peut réduire considérablement cet absentéisme, améliorer les résultats scolaires et garantir ainsi une formation continue.

A travers la mise en œuvre du projet de production de serviettes hygiéniques, le DDHAS souhaite renforcer les champs d'intervention de son Programme de Bourses d'excellence au profit des filles brillantes mais issues de famille démunie.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

AXE 2 : Intégrer l'accès à des prix modérés aux couches culottes dans la réponse à la santé reproductive et à la réinsertion socio-économique des femmes victimes de fistule obstétricale en Afrique de l'Ouest

Après 14 années de mise en œuvre du programme de lutte contre la fistule obstétricale par le CCDG, la mise en place d'usines de fabrication de serviettes hygiéniques et de couches culottes permettra de répondre à une volonté de pérennisation des interventions dudit programme dans les Etats membres de la CEDEAO.

La gravité des conséquences que la fistule obstétricale sur les relations de genre, l'importance de la prise en charge de l'équité et de l'égalité de genre dans la région et la nécessité d'être en conformité avec les orientations en matière de santé reproductive de la CEDEAO justifient largement la décision du CCDG de se lancer dans la fabrication de couches culottes pour répondre aux inconforts liés à la maladie. Ces infrastructures viennent combler un chaînon manquant du dispositif de réponse holistique dans l'accompagnement et les soins aux malades. Elles ouvrent aussi des fenêtres d'opportunités d'autonomisation pour les victimes.

AXE 3 : Fournir des protections anatomiques pour répondre aux problèmes de rétention urinaire des femmes du troisième âge

Les fuites urinaires constituent un véritable fléau pour les personnes du troisième âge en Afrique parce qu'elles touchent l'intimité de la personne, la gestion de son quotidien et sa vie en communauté. De ce fait, les protections anatomiques qui seront produites par les usines seront une alternative idéale pour la prise en charge des besoins des femmes du troisième âge dans les Etats membres de la CEDEAO.

MECANISME DE GESTION DU PROJET

Le projet sera développé à partir de deux leviers : le levier économique par la génération d'emploi pour les femmes victimes de fistule et la création de richesse et le levier social qui consiste à réinvestir cette richesse dans la lutte contre la fistule et pour l'éducation des filles. Le projet va développer ainsi toute activité jugée appropriée par les parties prenantes dans le contexte plus large des objectifs retenus.

L'apport de la CEDEAO en infrastructures et équipements sera considéré comme des actions au profit des organisations de femmes victimes de fistules et des écoles. Ainsi, les parts de bénéfices qui leur reviendront serviront à financer les activités des femmes victimes de fistules et pour les écoles afin d'augmenter les bourses scolaires pour les filles.

S'agissant de la gestion des infrastructures, elle sera confiée aux Etats bénéficiaires. Les possibilités de gestion suivantes seront discutées par le Conseil d'Administration qui sera mis en place au démarrage du projet.



1. L'Etat fait un appel d'offre pour le recrutement d'un concessionnaire qui aura aussi son apport pour le fonctionnement en termes de charges et de salaires des employés ;
 2. Ou l'Etat désigne un administrateur avec la prise en charge des charges et salaires des employés.
- Les modalités de fonctionnement seront définies de commun accord avec les États bénéficiaires.

Le projet nécessitant un accompagnement en termes de plaidoyer, de formation, d'encadrement et de mobilisation de ressources additionnelles, le partenariat sera élargi à des acteurs autres que la CEDEAO.

ACTIVITES PHARE DU PROJET ET CHRONOGRAMME

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	PER.
Mise en place du Conseil d'Administration : ce dernier sera composé essentiellement de la Commission de la CEDEAO (DDHAS, CCDG, OOAS, Représentations Permanentes, etc.), Ministère en charge du Genre, Ministère en charge de la Santé, Ministère en charge de l'Education, Bureau National de la CEDEAO, Comité Régional Bourses, Comité Régional Fistule, autres Partenaires du programme.	Q1 (mois à définir)
Réalisation d'une cartographie des structures de production de serviettes hygiéniques réutilisables en Afrique de l'Ouest.	Q2 (mois à définir)
Réalisation d'une étude de faisabilité de la construction de 3 usines de production de serviettes hygiéniques et couches culottes (exigences technologiques, y compris les machines et équipements nécessaires à la production) et coût.	Q2
Elaboration d'un plan de viabilité financière pour assurer la durabilité des structures de fabrication de serviettes hygiéniques.	Q2(mois à définir)
Construction des usines	Q3(mois à définir)
Recrutement de Concessionnaires ou d'Administrateurs chargés de la gestion de la production et de la commercialisation des serviettes hygiéniques et couches culottes. Ils seront aussi chargés du recrutement et de la formation des ressources humaines en charge de la gestion des structures de production ; du marketing des produits pour promouvoir les avantages de l'utilisation des serviettes hygiéniques réutilisables ; et d'établir des canaux de distribution pour atteindre les utilisatrices cibles.	Q3 (mois à définir)
Démarrage des activités de production et de commercialisation des usines	Q4